

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

**THÈME DU COLLOQUE
GLOBALISATION, TERRORISME ET SOUVERAINETÉ EN AFRIQUE**

**Leçon inaugurale
LE PRÉSENT AU PASSÉ: REPENSER LES RAPPORTS ENTRE L'OCCIDENT ET L'AFRIQUE**

ADJA Kouassi

Professeur Titulaire

Enseignant-Chercheur

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Département d'Etudes Germaniques

adjassy5@hotmail.com

Résumé

Le terrorisme touche tous les pays. Toutefois, pendant que les grandes puissances le combattent avec leurs propres moyens et réussissent ainsi à réduire ses effets, les pays pauvres ont besoin de l'assistance de la communauté internationale. Ce qui leur permettrait de préserver leur intégrité territoriale et leur souveraineté. Paradoxalement, des citoyens de ces pays pauvres dont particulièrement les jeunes générations refusent la présence de certaines puissances sur leur sol, craignant le retour d'une autre forme de l'époque coloniale avec ses pratiques.

Mots clés : Terrorisme, Grandes Puissances, Intégrité Territoriale, Souveraineté, Epoque Coloniale

Zusammenfassung

Der Terrorismus betrifft alle Länder. Doch während die Großmächte mit eigenen Mitteln dagegen kämpfen und erfolgreich seine Auswirkungen mindern, brauchen die armen Länder die Hilfe der internationalen Gemeinschaft. Was ihnen ermöglichen würde, ihre territoriale Integrität und Souveränität zu bewahren. Paradoxiere Weise lehnen Bürger dieser armen Länder, insbesondere die jüngeren Generationen, die Präsenz bestimmter Mächte auf ihrem Boden ab, weil sie die Rückkehr einer anderen Form der Kolonialzeit mit deren Praktiken fürchten.

Schlüsselwörter: Terrorismus, Großmächte, Territoriale Integrität, Souveränität, Kolonialzeit

Introduction

Depuis quelques années, des pays africains dont principalement ceux de la zone sahélienne sont quotidiennement menacés dans leur existence par le terrorisme, phénomène mondialement répandu, qui n'épargne aujourd'hui aucun État : les plus puissants comme les plus faibles, les plus grands comme les plus petits. Les USA, État le plus puissant du monde a connu le 11 septembre 2001 : bilan de cette journée : 2.977 morts et 6.291 blessés¹. L'attentat fut commandité par Oussama Ben Laden.

¹ <https://www.francebleu.fr/infos/international/il-y-15-ans-le-11-septembre-2001-1473583862> (10.1.2023).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

La France, 7^e puissance économique mondiale selon les données du Fonds Monétaire International (FMI)² et 3^e puissance économique en Europe derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni³ a vécu les attentats du Bataclan le 13 novembre 2015, attentats revendiqués par l'État Islamique DAESH : bilan : 130 morts et 413 blessés.

La Belgique, 24^e puissance mondiale⁴ a eu son attentat du 23 mars 2016 revendiqué par l'Etat Islamique : Bilan 32 morts et 340 blessés.

Ces pays, parce qu'ils ont de gros moyens, ont pris, depuis lors, des dispositions nécessaires pour diminuer considérablement la force de nuisance de ce mal sur leur sol et cela grâce, il faut le reconnaître, à des actions multi- latérales et concertées, déployées aux niveaux national, régional et mondial, des échanges d'informations et la collaboration entre États.

Aucun gouvernement ou organisation ne pouvant le combattre seul, la présence de forces étrangères, pour ce qui concerne les pays faibles, s'impose et est même salutaire. Les populations de ces pays devraient plutôt s'en réjouir. Mais paradoxe : des mouvements de protestation constitués majoritairement de jeunes s'organisent dans la plupart de ces pays agressés, défigurés et menacés dans leur existence par le terrorisme, pour rejeter la présence de certaines puissances venues en appui sur leurs sols. En témoignent les nombreuses manifestations antifrancophones dont celles du vendredi 13 mai 2022 au Mali⁵, du dimanche 18 septembre 2022 au Niger⁶ et du dimanche 2 octobre 2022 au Burkina Faso⁷ pour ne citer que celles-là. À l'occasion, des slogans tels que "À bas la France !", "France dégage !" sont scandés par les manifestants. Ce qui rappelle un certain "À bas le néocolonialisme"⁸ prononcé par Thomas Sankara le 4 octobre 1984 devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il se pose alors la question de savoir ce que c'est que le néocolonialisme, expression devenue aujourd'hui virale en Afrique.

En effet, le terme néocolonialisme⁹ désigne une "*Nouvelle forme de colonialisme qui impose la domination économique à une ancienne colonie devenue indépendante*"¹⁰. C'est "*La pire forme de l'impérialisme*"¹¹, avait dit Kwame Nkrumah, premier président du Ghana. Bien qu'il existe quelques nuances entre impérialisme et colonialisme, il faut, toutefois, préciser que pendant que le premier n'est pas forcément

² <https://business-cool.com/decryptage/classements/pib-classement-pays-riches-monde-2022/> (10.1.2023).

³ <https://www.toutteleurope.eu/economie-et-social/l-economie-europeenne-et-l-euro/> (10.1.2023).

⁴ <https://www.lecho.be/economie-politique/international/general/vienne-redevient-la-ville-la-plus-agreable-du-monde-bruxelles-est-24e/10397767.html> (10.1.2023)

⁵ <https://www.jeuneafrique.com/1347074/politique/mali-qui-est-derriere-le-collectif-de-defense-des-militaires-mouvement-anti-france-et-pro-junte/> (10.1.2023).

⁶ https://www.lepoint.fr/afrique/niger-manifestations-contre-la-presence-militaire-francaise-et-la-vie-chere-19-09-2022-2490451_3826.php (10.1.2023).

⁷ <https://www.france24.com/fr/afrique/20221002-burkina-faso-le-sentiment-anti-fran%C3%A7ais-meilleur-catalyseur-des-mobilisations-de-rue> (10.1.2023).

⁸ <https://love-of-fate.ch/wp-content/uploads/2021/01/Sous-page-4-PDF-Discours-de-Sankara-devant-IONU.pdf> (10-1-2023).

⁹ Néocolonialisme est composé du préfixe *néo* dérivé du grec *neos* qui veut dire "*nouveau*" et de la racine "*colonialisme*" qui est la doctrine politique visant à légitimer, justifier l'occupation, l'exploitation économique et la domination politique de colonies par une nation étrangère.

¹⁰ Définitions proposées par : [Dictionnaires Le Robert](#) en ligne.

¹¹ Thomas Borrel / Amzat Yabara Boukari / Benoît Collombat / Thomas Deltombe (2021), *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats*, Paris, Seuil. p.17.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

lié à une conquête territoriale et peut se limiter uniquement à une domination culturelle, économique et politique¹², le second est toujours en rapport avec une conquête territoriale.

Ainsi, si le néocolonialisme est une nouvelle forme de colonialisme, que cacherait l'ancienne forme pour que des Africains veuillent la mettre à bas et la détruire ? Comment a-t-elle fonctionné hier et quelle menace représente sa nouvelle forme aujourd'hui pour certaines populations du continent africain ?

Pour rappel, les anciennes rencontres entre l'Afrique et les puissances coloniales dont la France, la Belgique et l'Angleterre etc... ont été souvent douloureuses¹³. Ces différentes rencontres appartiennent au passé dont le plus proche est la période coloniale. Quant au présent, c'est la période d'après les indépendances de la plupart des pays africains.

Toutefois, pour les besoins de l'exercice et à titre d'illustration, l'étude s'appuiera essentiellement sur le cas de la colonisation allemande au Togo en s'adossant à quelques faits pratiques de l'époque vécus par les populations locales mais aussi par des Allemands.

C'est Jean-Paul Sartre qui écrivait déjà « [qu'] il n'y a ni bons ni mauvais colons: il y a des colonialistes » (A. Memmi, 1973, p. 27). Ce qui signifie que tous les systèmes coloniaux ont le même mode opératoire : ils se ressemblent pour ainsi dire. Alors qu'il soit français, belge ou allemand, le système est le même dans ses pratiques, sauf que chaque colonisateur vient pour implanter sa propre culture et défendre les intérêts de son pays.

Pour mener à bien l'étude, il sera présenté dans la première partie le contexte historique général de la colonisation allemande. Puis, dans la deuxième partie, quelques faits en rapport avec le système colonial allemand au Togo seront exposés. Ils seront complétés par quelques traits du "nouveau colonialisme". L'Allemagne ayant été contrainte d'abandonner ses colonies au profit de la France et de la Grande Bretagne, elle peut se vanter de ne pas avoir affaire avec le nouveau visage du colonialisme. Si tel est le cas, alors le nouveau colonialisme s'appuiera sur des cas pratiques tirés de la politique des puissances coloniales qui ont remplacé l'Allemagne et qui ont contribué à la gestion des nouveaux "États indépendants". Ces cas pratiques concerneront la France. Enfin, la troisième partie sera réservée à la justification du système colonial.

Le sujet appartenant au passé, donc à l'Histoire, certains seraient tentés de dire que ces faits passés peuvent être considérés comme des événements particuliers et accidentels dans la mesure où les circonstances n'étant plus les mêmes, l'environnement sociopolitique ayant considérablement changé, les mentalités ayant évolué, il n'est pas évident que l'Afrique revive cette époque. Si l'on s'en tient à une

¹² C'est cette domination et cette influence politique significative à l'échelle mondiale que les USA exercent dit l'ancien conseiller du Président américain, Zbigniew Brzezinski « aucune puissance ne peut prétendre rivaliser dans les quatre domaines clés- militaire, économique, technologique et culturel- qui font une puissance globale » Cité in : Zbigniew Brzezinski (1997), *Le grand échiquier : L'Amérique et le reste du monde*, Mayence, Bayard Editions, p. 49.

¹³ L'Occident ou la civilisation occidentale est l'aire culturelle qui recouvre la majorité de l'Europe, l'Amérique septentrionale et l'Australasie (l'Australasie est une partie de l'Océanie qui comprend l'Australie et la Nouvelle-Zélande). La société moderne occidentale découle de la civilisation gréco-romaine et de la religion chrétienne. Dans le passé, l'Afrique a eu plusieurs rencontres avec cette partie du monde¹³. D'abord par le biais de la traite négrière ou traite des esclaves ou encore commerce triangulaire au 16^e siècle, l'esclavage au 17^e siècle jusqu'en son abolition officielle en 1815. Puis la colonisation au 19^e siècle. Toutes se sont faites dans l'exploitation des ressources, des hommes et dans la douleur.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

telle perception des choses, d'aucuns pourraient se demander s'il paraît opportun voire pertinent d'aborder la question.

Mais justement, il importe d'en parler pour comprendre le passé afin d'analyser certains faits présents dans l'optique d'influencer l'avenir, car le présent ne saurait se construire en faisant tabula rasa du passé. D'où la nécessité de jeter de prime abord dans la présente analyse un regard rétrospectif sur le passé colonial allemand.

1. La colonisation allemande

Les ambitions coloniales de l'Allemagne naissent sous l'auspice du Second Reich, avec en toile de fond une volonté de puissance. Il est admis que l'ouvrage théorique qui fonde la doctrine impérialiste de l'Europe au 19^{ème} siècle est le livre de Paul Leroy-Beaulieu *De la colonisation chez les peuples modernes*, dont la thèse essentielle se résume la formule lapidaire suivante (A. P. Oloukpona-Yinnon 1984, p. 43) :

A quelque point de vue que l'on se place, que l'on se renferme dans la considération de la prospérité et de la puissance matérielle, de l'autorité et de l'influence politique, ou qu'on s'élève à la contemplation de la grandeur intellectuelle, voici un mot d'une incontestable vérité : le peuple qui colonise le plus, est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.

Cette conviction qu'aucun peuple moderne ne peut se passer de colonies, au risque de tomber dans la décadence, représente l'argument principal avec lequel la propagande coloniale allemande a commencé à sensibiliser le Gouvernement impérial et l'opinion publique en Allemagne, sur les questions de colonisation. Ainsi, le premier propagandiste de la colonisation allemande, Friedrich Fabri (A. P. Oloukpona-Yinnon, 45), ne faisait que reprendre la théorie de Paul Leroy-Beaulieu, en écrivant dans son ouvrage *Bedarf Deutschland der Kolonien ?* («L'Allemagne a-t-elle besoin de colonies? ») :

Tout Etat puissant a besoin, dans ses périodes de prospérité, d'un domaine d'expansion dans lequel il peut, non seulement déverser le surplus de ses forces, mais aussi qui peut augmenter ses capacités de production par action réciproque. (...) Aucun Etat n'a pu à la longue atteindre la puissance et la prospérité, s'il s'est refusé à cette loi d'expansion.¹⁴

Fabri postulait dans l'introduction de son ouvrage (A. P. Oloukpona-Yinnon, 44) : « *Nous [Allemands] vivons actuellement dans des temps de détresse et d'oppression. Dans le nouveau Reich, nous sommes arrivés à une situation économique qui est oppressive et vraiment inquiétante.* »¹⁵

Sur la base de ce qui précède, on pourrait affirmer que colonisation, puissance et résolution des questions sociales sont intimement liées.

Par ailleurs, faisant allusion aux mérites des missions allemandes dans la promotion de la culture européenne, des hommes comme Otto Pfeleiderer ont proposé qu'elles éduquent les peuples païens selon les normes occidentales. Il s'agit, pour lui, de donner « *une formation extérieure et d'accoutumance à une conduite, une règle et une pratique précise, et la formation intérieure, à travers l'inculcation de convictions et de principes précis*¹⁶ ».

¹⁴ Idem. P.45.

¹⁵ Ibidem. p. 44. Dans l'Afrique du Sud-Ouest Allemand (actuelle Namibie), la « Barmer Mission » a précédé la colonisation allemande et lui a préparé le terrain, comme on peut l'affirmer pour la Norddeutsche Mission parmi les Ewe au Togo.

¹⁶ ANT FA1 / 560 p.72. « *Die äußere Zucht und Gewöhnung zu bestimmter Ordnung, Regel und Sitte und die innere Bildung durch Einpflanzung bestimmter Überzeugungen und Grundsätze.* »

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Cet objectif se justifie d'autant plus que les puissances coloniales considèrent cette mission comme une responsabilité qu'elles doivent assumer autant que les colonisateurs. Cette mission passe évidemment, s'il le faut par la force, étant donné que l'objectif premier des "colons" est de libérer les « nègres » de la tyrannie de leurs roitelets ainsi que de l'esclavage.

A ce supposé rendez-vous de l'humanisme, les missions chrétiennes répondirent favorablement.

C'est ainsi que dans toute l'Afrique de l'Ouest, on assiste dans les années 1850, notamment de la part des missionnaires, au rachat quasi systématique d'enfants noirs vendus comme esclaves¹⁷.

L'administration coloniale s'y essaya également mais de la façon la plus abjecte. Le cas des esclaves mercenaires au Cameroun en est une preuve palpable¹⁸.

2. La gestion des colonies

Elle concerne aussi bien la gestion administrative que les rapports entre Européens et populations autochtones. Il faut entendre par gestion administrative les différents systèmes d'administration des colonies d'une part, et, d'autre part, les relations entre les membres de l'administration coloniale et les populations africaines.

2.1. La gestion administrative

Dans la gestion des colonies, deux (2) systèmes sont en présence. Ce sont l'administration coloniale directe représentative du système français et l'administration coloniale indirecte relevant du système britannique.

Si l'administration directe se base sur l'assimilation culturelle des populations autochtones aux valeurs de civilisation du colonisateur et que les colonies restent sous le commandement du ministère des Colonies, la colonie est dirigée par un gouverneur général qui a sous son autorité des gouverneurs territoriaux, des chefs de subdivision, des chefs de canton et des chefs de villages¹⁹.

¹⁷ Certains d'entre eux, tels Rudolf Ludwig Mallet, Aaron Onipayédé, Christian Aliwodzi Sédodé, (Azamédé 1997 : 74 ff), ont constitué pour les populations africaines et européennes des "modèles vivants", des preuves concrètes pour étayer la thèse selon laquelle le Noir lui aussi, s'il est mis dans des conditions minimales nécessaires, est capable d'assimiler la langue et la culture européenne, et même de les transmettre à d'autres Africains.

¹⁸ En effet, une centaine d'esclaves achetés dans la colonie du Dahomey et qui servaient dans la troupe coloniale allemande au Cameroun allemand se révoltent un jour contre l'autorité coloniale parce que, malgré leur courage au combat, malgré les loyaux services rendus aux autorités dans l'exercice de leur fonction, alors qu'il était prévu de régulariser leur statut en les engageant comme salariés dans la police coloniale, rien n'y fit. Bien au contraire, ils continuèrent de subir de la part de leurs maîtres brimades et discriminations. *Ils finirent par se révolter contre leurs maîtres colons*. Cette histoire est connue comme l'affaire de la révolte des esclaves mercenaires de Douala en 1893 (Cf. Oloukpona-Yinnon 1987: 31).

¹⁹ Ce système peut varier selon que l'on est dans une colonie, un protectorat ou une colonie de peuplement. Qu'est-ce à dire ?

Les colonies restent sous le commandement du Ministère des colonies. Ici chaque fédération est dirigée par un gouverneur général qui a sous son autorité des gouverneurs territoriaux, des chefs de subdivision, des chefs de canton et des chefs de villages. Les habitants des colonies de l'administration directe sont des « sujets français » soumis au code de l'indigénat, sauf les natifs des 4 communes que sont ST-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar. Eux sont assimilés à des citoyens français.

Les protectorats : Il s'agit des territoires du Maroc et de la Tunisie. Ces territoires dépendent du Ministère des Affaires Etrangères de la France. Dans ces territoires, les résidents généraux français contrôlent les gouvernements locaux. C'est le système de l'association.

Les colonies de peuplement : Ce sont des territoires d'Outre-Mer (TOM) comme l'Algérie considérés comme partie intégrante du territoire français et dépendant du ministère de l'Intérieur représenté par un gouverneur et un préfet qui administrent

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Quant au système d'administration indirecte, il est plus souple, plus libéral et associe les autochtones à l'administration de la colonie. On y distingue au moins trois (3) types de colonies à savoir les colonies de la couronne, les colonies à charte et les dominations²⁰.

Qu'en est-il alors du système allemand ? À ce propos, Sebald écrit :

Im Zuge der Eroberung und Entwicklung der tatsächlichen Herrschaft waren den Häuptlingen bewusst konkrete Aufträge erteilt. Akzeptierte es ein Häuptling- aus welchen Gründen auch immer-, ausführendes Organ der Kolonialadministration zu sein, blieb er im Amt, anderenfalls setzte man ihn ab.²¹

Citant Trierenberg Georg, Sebald ajoute ce qui suit :

[...] Man sei nicht gewohnt, zweimal zu befehlen. Werde der einmalige Befehl nicht ausgeführt, so wüssten ja die Häuptlinge, was das auf sich habe. Zur bestimmten Zeit fehlte dann auch kein Mann²². Das koloniale Herrschaftssystem funktionierte also [...]²².

Puis il poursuit:

Die wichtigste Funktion des Häuptlings im Dorf war administrativer Art. Er hatte vom Bezirksamt Befehle zu empfangen und auszuführen sowie Bericht zu erstatten. Es zählte zu seinen Aufgaben,

- a. Für „Ruhe und Ordnung“ im kolonialen Sinne zu sorgen;
- b. „öffentliche Arbeiten“, d.h. alle Arten kolonialer Zwangsarbeit, wie Wegebau und –reinigung, Bau von Rathäusern usw., zu veranlassen;
- c. Steuern einzuziehen bzw. die Steuerarbeiter zu stellen;
- d. Den Anbau von Exportkulturen zu organisieren²³.

directement le territoire. En 1895, au moment où les colons atteignent le nombre de 400.000, il y a des assemblées locales qui permettent de participer à la gestion des affaires tandis que les populations Arabo-berbères sont cantonnées dans le statut de l'indigénat.

²⁰ Les colonies de la couronne : Dans ces colonies dont la Gold Coast, la Gambie, la Sierra Leone, le pouvoir est exercé par des chefs traditionnels. Toutefois, elles dépendent du Colonial Office créé en 1854.

Les Compagnies à charte : Ce sont des territoires confiés à des compagnies commerciales anglaises qui y gouvernent avec leurs propres soldats et douaniers : Nigeria et les 2 Rhodésie (Nord & Sud).

Les dominations : Ce sont des territoires gouvernés par des Européens et bénéficiant d'une large autonomie. C'est le cas de l'Afrique du Sud gouvernée par les Boers.

En définitive, les deux systèmes d'administration (indirecte et directe) se rejoignent dans le fond car les territoires sont gérés sous l'œil vigilant du colonisateur, l'objectif de l'administration restant le même, à savoir assurer à la puissance coloniale l'exploitation des matières premières dont elle a besoin pour ses industries.

²¹ Peter Sebald (1988), *Togo 1884 / 1914, Eine Geschichte der deutschen "Musterkolonie" auf der Grundlage amtlicher Quellen*. Berlin, Akademie Verlag Berlin, pp. 286 [Au cours de la conquête et du développement de l'autorité effective, les chefs ont consciemment reçu des ordres concrets. Si un chef acceptait- pour quelque raison que ce soit- d'être l'organe exécutif de l'administration coloniale, il restait en fonction, sinon il était démis de ses fonctions.]

²² Idem [On ne commande pas 2 fois. Si le premier ordre n'est pas exécuté, les chefs doivent savoir à quoi s'attendre. Personne ne devait manquer à l'heure indiquée. C'est ainsi que fonctionnait le système colonial].

²³ Ibidem. pp. 287.

La fonction la plus importante du chef de village était administrative : il devait recevoir et exécuter les ordres du chef de district et rendre compte. Il devait entre autres :

- a. S'occuper de la "paix et de l'ordre" au sens colonial du mot ;
- b. Initier les "travaux d'utilité publique" c'est-à-dire toutes sortes de travaux forcés comme par exemple la construction et le nettoyage des routes, la construction de maisons de repos ainsi de suite ;
- c. Recouvrer l'impôt ou désigner les hommes de corvée ;

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Que ce soit le système direct ou indirect, il faut reconnaître qu'ils se ressemblent et se rejoignent. Dans ces deux (2) systèmes, le chef des autochtones n'est que l'intermédiaire entre les autochtones et la puissance coloniale. Il agit toujours dans l'intérêt de la Métropole. Il vit ainsi un véritable drame (dans l'exercice de ses fonctions) puisqu'il n'est pas libre. S'il est trop obéissant à l'autorité coloniale, il perd l'estime et la confiance de sa communauté. S'il est trop attaché à ses parents, la puissance coloniale le punit et le rejette. Or, comme l'écrit Côme Kinata dans *Les ethnochefferies dans le Bas-Congo français : collaboration et résistance 1896-1960* :

Le clan doit être dirigé, à tous les échelons, par ces hommes capables de l'engager vers la prospérité, la justice et l'honneur. C'est pourquoi les anciens ont toujours mis un soin particulier dans la désignation du chef. Chacun sait l'enjeu du problème : le chef est investi d'une autorité politico-religieuse ; Il fait partie de l'ordre [...] qui est la couronne, le symbole de l'autorité, à l'intérieur comme à l'extérieur du clan.²⁴

C'est pourquoi, pour briser l'esprit d'entente et de solidarité de la communauté, l'administration coloniale corrompait « *En jetant les bases d'un esprit individualiste encouragé par l'usage judicieux des récompenses.* »²⁵

Voilà le visage hideux de l'administration coloniale. Qu'en est-il des rapports entre autochtones et administration ?

2.2. Les rapports entre les colons et les populations autochtones

La colonisation et la « culture coloniale », c'est-à-dire l'idéologie coloniale, la pensée coloniale, la façon de faire et de se comporter des colons ne sont pas une simple théorie, mais une réalité quotidienne vécue et subie par les populations africaines de l'époque coloniale. En témoignent les nombreux exemples de faits dont les affaires Aku, Adjaro, Kukovina et Waldemar²⁶.

Le premier est relatif à la gifle que reçut, en pleine rue à Lomé, le pasteur autochtone Andreas Aku au nom de la règle de la priorité blanche qui peut permettre à un Blanc de gifler un Noir si ce dernier ne lui cède pas le passage²⁷.

Pour ce qui concerne la 2ème affaire, Adjaro n'est pas encore pubère quand elle est violée par le commandant de cercle d'Atakpamé, Georg Albert Ferdinand Schmidt. Dans une recommandation de l'administration coloniale, il est demandé au médecin colonial, Dr Schilling, de répondre avec précision aux questions suivantes :

- a. Indiquer clairement les origines des cicatrices que porte Adjaro sur sa partie postérieure ;
- b. Estimer l'âge d'Adjaro au moment de sa défloration il y a un an et demi ;
- c. Situer l'âge de maturité chez les filles noires et dire si un Européen peut estimer l'âge d'une jeune fille noire ;

²⁴ Kinita Come (2001), *Les ethnochefferies dans le Bas-Congo français : collaboration et résistance 1896-1960*, L'Harmattan, Paris, p.46.

²⁵ Idem. p.9.

²⁶ Du nom du Gouverneur Waldemar Horn (9 septembre 1864-31 octobre 1945). Il fut gouverneur allemand au Togo de 1902 à 1904).

²⁷ Peter Sebald, Togo 1884 / 1914, Eine Geschichte der deutschen "Musterkolonie" auf der Grundlage amtlicher Quellen, op.cit. p. 545 et 671. En mars 1909, Andreas Aku fut au cœur d'un incident resté célèbre: il fut giflé sur la voie publique à Lomé, dans la « rue de Brême », par un jeune fonctionnaire allemand des chemins de fer, pour n'avoir pas respecté l'usage colonial de la « priorité blanche » qui voulait que, lorsqu'un Blanc devait croiser sur son chemin un Noir, ce dernier devait respectueusement se mettre de côté pour céder le passage au Blanc. La gifle reçue par Andreas Aku l'amena à porter plainte auprès de l'Administration coloniale, mais le jeune Allemand ne fut nullement inquiété. La seule réponse du Gouverneur faite à Aku fut : « Verzeihen Sie ihn ! » (Excusez-le !).

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

d. Dire à partir de l'examen des parties génitales si Adjaro a eu des rapports précoces et si elle en a eus souvent.

En réponse à la requête et après examen médical, le médecin conclut qu'il n'y a jamais eu de viol parce que « *Der Zustand des Scheidenseingangs ließ es nicht wahrscheinlich erscheinen, dass das Mädchen häufig oder schon seit sehr langer Zeit geschlechtlichen Verkehr habe. Die Scheidenhaare sind, wie bei den Negerfrauen der Regel ist, nicht besonders dicht* »²⁸.

Que retenir de cette expertise ? Selon lui, Adjaro aurait inventé des mensonges pour nuire au commandant de cercle Georg Albert Ferdinand Schmidt. Par conséquent, le commandant de cercle est innocent. La plainte est donc de la diffamation.

Comment pouvait-il en être autrement ? Une telle conclusion de l'enquête, totalement favorable à Schmidt, était tout à fait prévisible dans une procédure judiciaire conduite par la justice coloniale elle-même, alors qu'un fonctionnaire colonial est l'accusé principal. Le verdict ne fait l'ombre d'aucun doute. Dans la 3^e affaire, Kukovina qui est le prétendant au trône d'Atakpamé est accusé d'avoir déposé en août 1902 chez le Gouverneur une pétition en huit (8) points résumés comme suit (Sebald 1988 : 536)²⁹ :

- Der erste Punkt richtete sich dagegen, dass die Leute « auf zu lange Zeit und ohne Rücksicht auf ihre eigene Farmarbeit zur Steuerarbeit herangezogen werden ».
- Zweitens hätten „sie häufig sofort zur Steuerarbeit kommen müssen“.
- Drittens seien „Schafe und Vieh durch Soldaten für Privatzwecke requiriert“ worden.
- Viertens sein ein Farmdorf niedergebrannt und ein Mann dabei erschossen worden.
- Fünftens sei einem Eingeborenen ein Elfenbeinhorn weggenommen worden.
- Sechstens hätte Schmidt „zu viel Geld- und Viehstrafen verhängt“.
- Siebentens sei aus einem Farmdorf das Vieh weggetrieben worden, während die Bewohner Steuerarbeit leisteten.
- Achtens sei durch die Verwaltung Schmidt große Unzufriedenheit und Neigung zur Auswanderung geweckt worden.“

Le commandant de cercle Georg Albert Ferdinand Schmidt, devant près de 200 personnes, demande à Kukovina de se dédire. Ce dernier lui répond que « *seule la peur empêchait les gens de dire ici ce qu'ils*

²⁸ANT FA2 / 107p. 227 « *L'entrée serrée du vagin ne laisse pas, à première vue, penser que la fille a souvent des rapports sexuels ou qu'elle en a eus déjà souvent par le passé. Les poils du vagin ne sont pas touffus comme c'est souvent le cas chez les femmes nègres.... Les seins ne sont pas développés* »

²⁹ Le texte original de la pétition n'a pas été retrouvé, seule la version relatée par Schmidt existe (BA Berlin-Lichterfelde RKA n° 3917, feuille 241. déclaration de Schmidt le 14 janvier 1904, au procès). Nous la citons ici dans le résumé qu'en a fait Peter Sebald :

- *Le premier point dénonçait le fait que les gens étaient soumis pendant longtemps à l'impôt de prestation sans égard pour leur propre travail à la ferme ;*
- *Deuxièmement, ils auraient été forcés de courir exécuter l'impôt de prestation ;*
- *Troisièmement, les soldats réquisitionnaient les moutons et le bétail pour leur besoin personnel ;*
- *Quatrièmement, on a réduit une ferme en cendres et à cette occasion un homme a été fusillé ;*
- *Cinquièmement, on a dérobé une corne en ivoire à un indigène ;*
- *Sixièmement, Schmidt aurait exigé beaucoup trop d'argent et de bétail en guise d'amende ;*
- *Septièmement, on a volé du bétail dans un village pendant que les habitants étaient occupés par l'impôt de prestation ;*
- *Huitièmement l'administration Schmidt a fait naître beaucoup de mécontentements et pousser les gens à s'exiler.*

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

pensaient. »³⁰ Face à ce qui pourrait être considéré comme une offense, Kukovina est battu et enfermé dans un cachot où il meurt. Par la suite, un tribunal de Mannheim en Allemagne a statué le 17 juin 1907 sur le décès de Kukovina et en a conclu que ce dernier n'était pas mort des suites des sévices subis (Cf. Müller 1958 : 161, note de bas de page n° 2).

Par cet assassinat, l'administration coloniale avait réussi à éliminer un chef traditionnel contestataire qui gênait énormément le commandant de cercle Schmidt, et qui, à la longue aurait bien pu devenir encombrant pour le Gouverneur lui-même.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la plainte de Kukovina était considérée comme étant d'une gravité extrême, d'autant plus qu'il devait faire partie des privilégiés du système colonial s'il devenait roi. En effet, dans les colonies allemandes, le colonisateur octroyait généralement aux rois et chefs indigènes un certain pouvoir en matière de répression de leurs propres populations, dans l'exécution de certaines tâches comme par exemple la désignation des travailleurs et l'exécution des travaux forcés comme mentionné plus haut³¹. En se déchargeant sur eux, ils avaient pour objectif de faire croire aux populations indigènes que les premiers responsables de leur malheur étaient naturellement leurs propres frères. C'est pourquoi, Kukovina, prétendant au trône d'Atakpamé était une menace pour la survie de l'administration coloniale, et partant, pour la stabilité de la colonie. Enfin, la dernière affaire est celle de Waldemar Horn. Elle fait suite à la bastonnade des habitants du village d'Avété³² pour qui la mission catholique avait pris fait et cause. Ce qui avait conduit le Père Müller en prison. Prié de libérer le missionnaire, le juge stagiaire Rotberg avait d'abord refusé d'obtempérer. Ce qui obligea le gouverneur Horn à le limoger. Pour se venger, le gouverneur sera victime d'une conspiration ourdie par la vieille garde des fonctionnaires coloniaux au Togo qui feront mourir un cuisinier noir, mais payeront trois autres Noirs pour témoigner faussement contre Horn, en l'accusant d'être le commanditaire du meurtre³³. Mais cet acte de corruption ne sera révélé que bien plus tard³⁴.

³⁰Peter Sebald, Togo 1884 / 1914, Eine Geschichte der deutschen "Musterkolonie" auf der Grundlage amtlicher Quellen, op.cit. p. 537 qui cite BA-BL, RKA n° 3918, feuillet 62 ; procès-verbal de l'interrogatoire de Kukovina par Schmidt.

³¹ Voir note de bas-de-page 22.

³² Au Togo (Aujourd'hui dans la région maritime).

³³ L'affaire est rapportée dans la pétition de Togolais du 12 mai 1914 adressée au Reichstag, publiée in Sebald 1988 : 659-675, aux pages 662-663

³⁴Cf. Peter Sebald, Togo 1884 / 1914, Eine Geschichte der deutschen "Musterkolonie" auf der Grundlage amtlicher Quellen, op.cit. p.662f.

In Gouverneur a. D. Horn's Expedition in 1903 nach Hinterland, war Ausplünderung der Amtskasse in Sansane Mangu von einen (sic) Koch verübt worden. Horn befahl Strafe, den Koch wurde von Doering ohne Gouverneur's Kenntnis auf der tropische heisse [sic] Sonne tagelang an der Mast gebunden. Nach Entbindung des Abends war er unconscious, hatte von Hunger und Durst gelitten, der Mordtat war an Kolonialamt berichtet worden. Doering defenzierte sich, dass, der Befehl war von Gouverneur Horn [...] war Mk 200 Bestechung an farbiger [sic] Beamten James Amusu Bruce, erste [sic] im Amtsdienst; und zwei Soldaten, Mitreiser in der Expedition zum Falschzeugnis wider Horn, von Grunner, Kersting geplottet worden. Nach Verurteil hatte Horn auf Dualaer Obergericht berufen musste [sic]. Doering, Bruce: Ph. Ayim und zwei Soldaten's Zeugnis war übereinstimmig gegen Horn in ihren [sic] Ankunft in Duala im Oktober 1905. Auf der [sic] Leipziger Obergericht war er im 1908 befreit worden. [Lors de l'expédition du Gouverneur Horn dans l'hinterland en 1903, un cuisinier a dévalisé les caisses de l'administration à Sansane Mangu. S'il est vrai que Horn avait ordonné de punir le cuisinier, Doering l'avait fait attacher sous le chaud soleil tropical au mât toute une journée à l'insu du Gouverneur. Lorsqu'on le détacha le soir, il était inconscient, car ayant souffert de la faim et de la soif. Son décès fut signalé à l'administration coloniale. Doering se défendit que l'ordre était venu du Gouverneur [...] Le fonctionnaire noir James Amussu Bruce et 2 autres soldats, compagnons de l'expédition avaient été corrompus par Grunner, Doering et Kersting pour faux témoignage contre Horn. Après la condamnation, Horn a dû faire appel devant le tribunal supérieur de Douala en 1905. Doering, Bruce : Ph. Ayim et le témoignage de 2 soldats furent unanime contre Horn lors de leur arrivée à Douala. Il (Horn) fut libéré en 1908 à la cour suprême de Leipzig.]

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Bien d'autres conflits ont émaillé les rapports entre les populations indigènes et l'administration coloniale dont le mécontentement des habitants de Notsé³⁵. En effet, en dépit de nombreuses protestations, l'administration coloniale, au lieu de leur permettre de travailler dans leurs propres champs, préférait les employer abusivement dans les plantations de coton de l'administration coloniale. Ainsi les populations préféraient s'exiler au Ghana voisin ou dans le sud de la colonie plutôt que de rester là et mourir de faim.

2.3. Le nouveau colonialisme ou le retour du passé ou encore le passé au présent

Dans l'introduction de notre étude, nous avons parlé de la similitude entre les modes opératoires des systèmes coloniaux. Ce qui signifie en d'autres termes que le système allemand n'est pas si différent du système français ou anglais. Ce qui suppose qu'aujourd'hui, elle aurait eu à peu près la même approche que la France dans les affaires africaines. Au regard de l'activisme dont elle fait montre depuis la réunification des deux (2) États allemands, on peut être tenté de l'affirmer. En témoigne sa présence aux côtés d'autres puissances coloniales comme c'est le cas en ce moment dans la lutte contre le terrorisme dans le sahel³⁶. Par ailleurs, dans l'intention de renforcer sa présence en Afrique, elle a organisé du 6 au 12 décembre 2015 à Berlin et à Hambourg une rencontre d'échanges avec des experts africains originaires de ses ex-colonies³⁷.

2.3.1. L'omniprésence de la puissance coloniale

Dans l'une de leurs récentes publications dont le titre est *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats* [Thomas Borrel et autres] en viennent à la conclusion que la France, après avoir donné les indépendances à ses colonies, joue à faire perpétuer sa domination sur ces ex-colonies, remet, au nom de ses intérêts, les constitutions de ces États entre parenthèses et se montre à la limite paternaliste comme ce fut le cas tout récemment lors des obsèques de l'ancien Président du Tchad. « *La France ne laissera jamais personne remettre en cause, et ne laissera jamais personne menacer, la stabilité et l'intégrité du Tchad* »³⁸ avait déclaré le Président Emmanuel Macron aux obsèques du Président Tchadien, Idriss Déby, en avril 2021.

Même la candidate de l'extrême droite Marine Le Pen ne cache pas, subitement, son amitié pour le Tchad³⁹. Quand il s'agit des intérêts de la France, les barrières politiques tombent. Ainsi, les hommes politiques changent sans jamais remettre en cause « L'amour » de la France pour l'Afrique francophone : un amour encombrant, infantilisant, voire humiliant qui se manifeste encore aujourd'hui, plus de 60 ans après les indépendances des ex-colonies, sur le plan militaire, diplomatique, économique. Elle a l'œil sur tout, veille sur tout, choisit et apprécie ce qui est bon ou mauvais pour ses ex-colonies africaines.

La monnaie n'échappe pas à ce contrôle. À ce propos, Catherine Coquery-Vidrovitch et Thomas Deltombe soutiennent dans *Les habits neufs du capitalisme impérial* que le franc des Colonies Françaises d'Afrique visait à :

Aider la métropole à reprendre le contrôle de ses colonies africaines et à reconstruire son économie⁴⁰. Et cela grâce à deux caractéristiques : la surévaluation et la parité fixe. La surévaluation du CFA, dont la valeur est fixée par le gouvernement français à 1,7 franc métropolitain en 1945, offre un avantage comparatif à la métropole : elle facilite l'écoulement des produits métropolitains dans les colonies et pénalise l'exportation des produits coloniaux sur le marché mondial, ce qui permet de réorienter les flux vers la métropole qui a besoin de matières premières. Quant à la parité fixe, elle arrime les francs coloniaux au franc métropolitain de manière immuable, ce qui empêche les colonies d'ajuster la valeur de leurs monnaies selon leurs besoins : en cas de

³⁵ Notsé est situé dans la Région des Plateaux dont il est la capitale.

³⁶Cf. https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ndc_169_antil_maurice_allemande_au_sahel_juin2022.pdf (12.1.2023).

³⁷ Cameroun, Namibie, Tanzanie, Togo plus le Ghana.

³⁸ Thomas Borrel/Amzat Boukari Yabara/Benoît Collombat/Thomas Deltombe (2021), *L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats*, op.cit. p.10.

³⁹ Idem.

⁴⁰ L'économie française s'entend.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

dévaluation du franc métropolitain, le franc CFA doit suivre, même si cela pénalise les économies qui l'utilisent⁴¹.

Malgré le temps qui s'est écoulé, rien n'a changé. Bien que le franc français ait disparu au profit de l'Euro, le franc CFA reste toujours arrimé à l'Euro, la monnaie de l'Union Européenne.

Comme dans ses ex-colonies d'Afrique, il faut noter qu'à côté du franc CFA, le franc Pacifique continue d'avoir cours dans les collectivités d'outre-mer françaises de l'océan Pacifique : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna⁴².

2.3.2. La présence militaire permanente de la métropole :

Depuis les indépendances, la France a des forces militaires déployées au Sénégal, au Gabon, en Côte d'Ivoire et à Djibouti qu'elle entretient à coup de millions d'Euro : leur objectif, est de veiller sur ses intérêts dans son pré carré, d'une part, et, d'autre part, de voler au secours de régimes amis en difficulté, comme l'explique Guillaume Ancel dans ses carnets d'adresse publiés sous le titre de *"Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français"*. Sans prendre de gants, l'auteur y dénonce la complicité sinon le manque d'assistance de la France officielle dans le génocide qu'a connu le Rwanda. Ce qu'il critique, c'est le soutien apporté aux FAR (Forces Armées Rwandaises) pour garantir une victoire possible devant le FPR (Front Patriotique Rwandais). Sur la question, le préfacier de ce livre témoin, Stéphane Audoin-Rouzeau EHESS écrit :

Comme on le sait, les criminels civils et militaires rwandais ont pu se réfugier au Zaïre sans que les forces militaires françaises aient mandat de les arrêter ; et là, dans les immenses camps de réfugiés pris en main par les débris du pouvoir génocidaire, ils furent purement et simplement réarmés⁴³.

Tout se passe exactement comme si l'armée française avait été missionnée de tout mettre en œuvre pour stopper les soldats FPR. Une telle attitude frise la duplicité de l'ancienne puissance coloniale dans les conflits que connaissent les États francophones d'Afrique.

Sinon pourquoi s'entêter d'être si active si elle n'y gagne rien ? Quelle générosité ! En vérité, ce sont les énormes ressources minières dont les sous-sols des ex-colonies recèlent et qui sont presque une propriété exclusive de la métropole qui attirent et aident à compenser largement les nombreuses aides et assistances présentées comme actes philanthropiques.

3. La justification du colonialisme et du néocolonialisme

Hier comme aujourd'hui, la présence de l'occident aux côtés de l'Afrique se justifie par la recherche du profit. Hier c'était comment rendre les indigènes utiles, quel devait être leur rôle dans la société coloniale, quel devait être le degré de leur utilisation dans l'exploitation des matières premières indispensables au développement des industries de l'Europe, quelle devait être leur contribution à la croissance de l'économie de leur colonie et à l'amélioration de leur propre cadre de vie ?

Dans un rapport officiel paru en 1912 relatif au rôle de l'éducation en Afrique occidentale française, on pouvait lire ceci :

Les indigènes de nos colonies étant tout naturellement les clients de notre commerce métropolitain, notre premier intérêt est d'en augmenter le nombre et de développer leurs facultés consommatrices ; et ainsi cet intérêt se trouve d'accord avec les devoirs que l'humanité nous impose à leur égard. Améliorer les conditions d'existence de nos populations sujettes, veiller à la protection de l'enfance, c'est faire à la fois œuvre

⁴¹ Thomas Borrel/Amzat Boukari Yabara/Benoît Collombat/Thomas Deltombe, op. cit. pp.84.

⁴² Cf. <https://www.donneesmondiales.com/devises/xpf-franc-du-pacifique.php> (11.1.2023).

⁴³ Guillaume Ancel (2018), Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français, Les belles Lettres. Mémoires de Guerre, Paris, p. 9.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

d'humanitaire et de commerçant avisé [...] Il faut aussi, toujours au double point de vue humanitaire et économique, élever leur niveau moral et social et augmenter leurs facultés consommatrices. L'école est incontestablement pour cela un moyen efficace⁴⁴.

C'est ainsi que toute la prétendue « mission civilisatrice » ne représente que la justification idéologique de la colonisation. La principale justification de l'entreprise coloniale pour toutes les nations européennes est d'abord économique : assurer à l'économie de la métropole les sources de matières premières indispensables, et garantir un débouché pour les produits manufacturés. Accessoirement, on envisageait en Allemagne que les colonies pourraient être une solution au chômage et à la surpopulation. C'est en ce sens que Paul Leroy-Beaulieu avait affirmé dès 1874 : « *Voici un mot d'une incontestable vérité : le peuple qui colonise le plus, est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain* ». ⁴⁵

L'attitude unanime des partis politiques sur l'avantage de la colonisation témoigne de cet état de fait. L'approbation de l'expansion coloniale était tactiquement déterminée et dépendante d'exigences compensatoires. Ainsi, des partis comme le Parti conservateur allemand (Die Deutsch-Konservative Partei), le Parti conservateur libéral (Die Reichs- und Freikonservative Partei), le Parti National Libéral (Die Nationalliberale Partei), le Parti du Centre (Zentrumspartei), le Parti social-démocrate (Die Sozialdemokratische Partei) ont activement milité pour le colonialisme⁴⁶.

C'est pourquoi, il faut reconnaître que l'entrée du 2^e Empire dans la compétition coloniale tout comme celle des autres puissances coloniales fut guidée par des motivations internes et externes et reste avant tout la recherche de solutions aux difficultés quotidiennes. Ce qui démontre à souhait que les puissances coloniales n'ont pas

⁴⁴ Paul Desalmand (2008), *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. 1. Des origines à la Conférence de Brazzaville*. Les Editions du CERAP, Abidjan, p.157.

⁴⁵ Adjā Paulin Oloukpona-Yinnon, *Notre place au Soleil ou l'Afrique des Pangermanistes*, op.cit. p. 43.

⁴⁶Le Parti Conservateur allemand (Die Deutsch-Konservative Partei)

Parti le plus puissant du Second Empire, il recrutait ses partisans dans la noblesse et les grands domaines prussiens, dans le clergé protestant et la fonction publique. Les classes moyennes des propriétaires terriens en faisaient également partie. Sous la pression de la crise agraire et face à la nécessité de trouver de nouveaux débouchés potentiels à l'étranger, ce parti voulait utiliser la politique coloniale pour satisfaire son électorat.

Le Parti Conservateur Libéral (Die Reichs- und Freikonservative Partei)

De grandes personnalités des mouvements coloniaux, la plupart des personnalités des sociétés coloniales allemandes, de la grande industrie, de la haute finance, des grands propriétaires terriens et de la diplomatie étaient membres de ce parti. Il a soutenu les mouvements coloniaux non seulement par conviction personnelle mais plus pour plaire à l'opinion dominante.

Le Parti National Libéral (Die Nationalliberale Partei)

Parti de la bourgeoisie protestante, riche et intellectuelle, il fut le Parti colonial par excellence. D'éminents représentants des Nationaux-libéraux dont Rudolf von Bennigsen (1824-1902 : il fut le Président du Parti National Libéral) et Johannes von Miquel (1828-1901 : il fut Ministre des Finances en Prusse) ont joué un rôle de premier plan dans les mouvements coloniaux allemands. Ces personnalités voyaient dans toute politique d'expansion réussie les conditions préalables à une politique de réforme intérieure et prônaient une combinaison entre impérialisme et démocratie.

Le Parti du Centre (Zentrumspartei)

En raison de leur minorité dans la population de l'époque (37 % contre 62 % de protestants et 1 % d'Israélites), les catholiques, d'abord en 1870 en Prusse et en 1871 dans tout l'empire, s'organisèrent en parti politique (le Parti du centre).

L'attitude du Centre catholique n'était pas aussi claire que celle des nationaux-libéraux. Cependant, les motifs de propagande coloniale de l'époque, tels que la surproduction et la surpopulation, n'ont pas manqué d'avoir un effet sur lui. Par ailleurs, des raisons religieuses, culturelles et humanitaires (la mission civilisatrice de l'Europe chrétienne en Afrique ou en Asie à savoir la lutte contre la traite négrière et l'esclavage, le mariage, le prestige et les intérêts allemands) ont été des motifs d'adhésion du parti du centre à l'impérialisme. Ce que le parti appela l'union entre « Le sabre et le goupillon ».

Le Parti Social-Démocrate (Die Sozialdemokratische Partei) : fondamentalement, selon les sociaux-démocrates, l'essence de toute politique coloniale est l'exploitation d'une population étrangère. Toutefois, ils ont partagé la thèse de la nécessité des colonies comme source de matières premières et de débouchés. À la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale, les Sociaux-démocrates ont ouvertement milité pour le retour de l'Allemagne dans ses colonies.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

toujours occupé des territoires étrangers pour des raisons humanitaires et que la colonisation n'est avant tout qu'un grand business comme le dit le banquier colonial Carl von der Heydt dans un article intitulé « Kolonialpolitik und Sozialismus » paru en 1887. Pour lui, l'objectif de la colonisation « *Ist und bleibt aber schließlich die rücksichtslose und entschlossene Bereicherung des eigenen Volkes auf anderer schwächerer Völker Unkosten* »⁴⁷. C'est exactement la même chose qu'exprimait Carl Peters quand il déclarait en 1908 :

Je ne suis pas allé en Afrique pour rendre les indigènes heureux. Je n'en avais la disposition ni intérieurement, ni extérieurement. J'ai fait de la politique coloniale pour servir mes propres compatriotes et la puissance de l'Empire allemand. Selon moi, dans toute la politique coloniale, tout se ramène aux avantages économiques que gagne le peuple colonisateur.⁴⁸

C'est la logique du système colonial de privilégier le profit économique au détriment de toute autre considération. C'est pourquoi très tôt, les théoriciens de la colonisation allemande avaient réfléchi aux diverses possibilités pouvant permettre d'éduquer les Noirs pour mieux les utiliser dans la production de matières premières. C'est dans cette optique qu'Alexander Damman Merensky⁴⁹ déclara que :

C'est grâce au développement et à la vigueur du christianisme dans la colonie du Cap que les Noirs sont devenus des hommes civilisés [...] Le christianisme encourage le respect du Blanc, qui est aussi membre de la société dont est issue la vraie religion. Le christianisme rétablit l'autorité du Blanc considéré comme étranger et qui a propagé la lumière dans cette religion. Il ennoblit le travail qui fait du chrétien une créature de Dieu ; il relègue la paresse et la fainéantise, la malhonnêteté et le mensonge au rang de péché. C'est encore lui qui a combattu avec succès la polygamie des Africains⁵⁰.

L'objectif du travail bien fait, méthodique et rentable des Noirs signifie, les exploiter pour la bonne marche et l'essor de l'économie de la métropole. Par ailleurs, il soutient : « *il n'y a pas de culture sans travail. L'éducation au travail doit être la première étape pour accéder à la culture. Toutefois, toute éducation suppose une certaine contrainte* »⁵¹. Il faut noter ici ce « raisonnement en triple saut » : de la nécessité du travail, Meinecke passe allègrement à la nécessité de l'éducation (au travail), puis franchit tout aussi allègrement le pas vers la nécessité de la contrainte. Ce faisant, l'intellectuel, théoricien de la colonisation, fournit la justification théorique du travail forcé et de la force brutale.

Parlant de l'importance du travail des populations indigènes, le Baron von Schleinitz⁵², déclarait aussi que « *c'est dans la force de travail des indigènes que se trouve avant tout le grand trésor que cache le continent noir. L'avenir économique de nos colonies repose sur l'éducation des hommes coloniaux* »⁵³.

⁴⁷ Carl von der Heydt: Kolonialpolitik und Sozialismus. Cité in: Carl Peters: Nationalismus und Kosmopolitismus. In: *Deutschnational*. Berlin : Verlag Walter und Appolant, 1887, p. 103 [Est et reste finalement l'enrichissement exclusif et sans scrupules de son propre peuple aux dépens d'autres peuples plus faibles].

⁴⁸ Adjaï Paulin Oloukpona-Yinnon, *Notre place au Soleil ou l'Afrique des Pangermanistes*, op.cit. p. 103.

⁴⁹ Merensky Alexander Dammam est né le 8 juin 1837 en Silésie. Il est mort le 22 mai 1918 à Berlin.

Après sa formation dans une Mission de Berlin (1855-1858), Merensky est envoyé en Afrique du Sud. Au cours de la guerre civile de 1881, il sert comme médecin militaire. Merensky s'est toujours battu pour l'avènement d'Etats chrétiens en Afrique.

⁵⁰ Alexander Damman Merensky (1912), *Wie erzieht man den Neger am besten zur Plantagenarbeit?* In: *Koloniale Abhandlungen, Heft 64 /65*, Berlin, W. Süsserott. p.27.

⁵¹ Gustav Meinecke (1903), *Zweck und Richtung des Deutschen Kolonialbundes. Die Eingeborenen und die Arbeiterfrage* In: *Koloniale Zeitschrift*, Berlin, p. 80.

⁵² Baron Alexander von Schleinitz : il fut de 1858 à 1861 Ministre des Affaires Etrangères de Prusse. En effet, bien que porteuse de beaucoup d'espoir, la révolution industrielle qui a fait passer l'Allemagne de pays agricole à un Etat industrialisé entre 1889 et 1904, n'a pas eu que des effets positifs. Ce passage a fait resurgir des difficultés qui ont pour noms : manque de sources d'approvisionnement en matières premières pour satisfaire la demande toujours croissante des entreprises allemandes, surproduction et manque de débouchés pour écouler le surplus de la production industrielle. Ces difficultés pouvaient être solutionnées en partie par le travail des Allemands eux-mêmes, mais surtout par celui des populations indigènes des colonies comme l'a pensé le Baron von Schleinitz.

⁵³ Cf. Adjaï Paulin Oloukpona-Yinnon, *Notre place au Soleil ou l'Afrique des Pangermanistes*, op.cit. p. 94.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Bien que l'idée du Baron von Schleinitz paraisse généreuse, elle révèle l'arbitraire qui va s'abattre sur les populations autochtones quant à leur utilisation dans le développement de l'économie coloniale

Puis, il y a aussi le racisme en tant que catégorisation des hommes. Elle faisait partie de la « culture coloniale », et se voyait fondé et conforté par les grandes théories raciales du 19^{ème} siècle. C'est pourquoi de grands théoriciens de la colonisation tels que Gustav Meinecke n'hésitaient pas à déclarer :

Angeichts der gewaltigen Kluft, welche zwischen der Kultur der Weissen und der der Eingeborenen besteht, muss in den meisten Kolonien eine gleiche Rechtsstellung beider durchaus verworfen werden. Das Ansehen der Weissen ist, soweit irgend angängig den Eingeborenen gegenüber durchaus und peinlich zu wahren⁵⁴.

Enfin, on peut citer Rohrbach Paul qui a été l'un des grands concepteurs de la politique coloniale allemande⁵⁵ jusqu'en 1914, à cause des expériences qu'il a tirées de ses nombreux voyages. Dans une conférence tenue le 16 avril 1914 à Berlin, devant l'assemblée des missionnaires protestants, prenant l'exemple des Républiques d'Haïti et du Liberia, il a déclaré qu'elles n'ont pu décoller économiquement et culturellement, malgré leur contact précoce et permanent avec la race blanche. Cela semble d'autant plus vrai, que l'on ne trouve nulle part un seul exemple prouvant qu'un membre de cette communauté ait pu entrer dans le cercle des grands hommes de la culture par un acte créatif et positif. Toutefois, ajoute-il, bien que les Noirs aussi aient « leurs droits de l'homme », il est faux de dire que les Noirs sont des hommes comme les Blancs ; ils sont des frères, mais des frères d'un rang tout à fait inférieur. Ce sont des frères qui ne peuvent penser d'eux-mêmes et prendre des décisions. Il conclut pour dire que le Noir, étant originellement paresseux, il lui faut imiter le Blanc, à défaut il faut l'y contraindre en suscitant en lui le goût du travail et de l'effort, la recherche permanente du bonheur et du mieux-être par des mesures directives⁵⁶. Pour être plus précis, il ajoute : « dans l'administration et dans l'éducation, il faut affronter le Noir en lui disant : *tu dois faire ça parce que c'est ça qui est bon pour toi*⁵⁷ ». Par ses propos, Rohrbach sous-estime le Noir et ne lui reconnaît aucune capacité qui pourrait l'amener à égaler l'homme blanc.

L'acquisition de la culture européenne doit, pour ce faire, se transmettre dans la violence au double plan de la violence physique et de l'aliénation culturelle. Les brimades deviennent aux yeux de ceux qui les exercent une condition pour accéder à l'éducation et à l'amour pour le travail. Dans ce cas, il ne s'agit plus pour le colon, d'une quelconque méchanceté, encore moins d'une haine des colons envers les indigènes, dans la mesure où « *l'une des tâches essentielles du Blanc est d'élever le Noir en l'éduquant au travail*⁵⁸ », ce travail des indigènes qui a une grande importance pour l'économie coloniale.

C'est dans le sillage intellectuel de cette théorie sur le travail du Noir dans les colonies que se situent les propos, les comportements et les actes du commandant de cercle Georg Albert Ferdinand Schmidt qui soutient, comme beaucoup de ses pairs administrateurs coloniaux, l'idée préconçue selon laquelle : « *Es ist ganz klar, dass der Neger im Allgemeinen nicht gern arbeitet, und dass manch einer die von der Regierung verlangte Steuerarbeit*

⁵⁴ Gustav Meinecke, Zweck und Richtung des Deutschen Kolonialbundes, Die Eingeborenen und die Arbeiterfrage, op.cit.p. 80 [Compte tenu des différences énormes entre la culture des Blancs et celle des indigènes, nous devons entièrement récuser l'égalité entre ces deux races dans nos colonies. L'autorité du Blanc doit être protégée à n'importe quel prix].

⁵⁵ Paul Rohrbach : Balte (1896-1956). Commentateur de la politique coloniale et étrangère de l'Allemagne avant et après la 1ère Guerre Mondiale. Après les premières années de la politique sans scrupules de l'Allemagne, le temps est enfin venu d'essayer de promouvoir l'éducation et la civilisation des indigènes. Il met donc en œuvre ce qu'il appelle la « Politique des indigènes » ou la « Question des indigènes ». Selon Rohrbach, bien que le Noir soit un homme comme le Blanc, étant donné que ce dernier lui est supérieur, il doit l'aider à s'assumer.

⁵⁶ Cf. Paul Rohrbach (1914), *Die Eingeborenenfrage in unseren Kolonien als sittlich-soziales Problem*, Berlin, p.64.

⁵⁷ Idem.

⁵⁸ Adjā Paulin Oloukpona-Yinnon, *Notre place au Soleil ou l'Afrique des Pangermanistes*, op.cit. p.168.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

unangenehm empfindet und vielleicht auch sagt, er müsse zu viel arbeiten, obgleich dies nachweislich meist der Fall ist »⁵⁹.

La logique coloniale va jusqu'à prétendre que l'ambition ultime de la « mission civilisatrice » de l'Europe est de faire bénéficier aux colonies les bienfaits de la civilisation occidentale, et de les aider ainsi à entrer dans le concert des peuples modernes.

Concernant le présent des ex-colonies, les indépendances sont encadrées comme l'avait proposé dès 1953 Edmond Giscard d'Estaing alors membre du Conseil d'administration du Comité Central de la France d'outre-mer lorsqu'il déclara : « *Il faudrait [...] que la limitation de l'indépendance des États associés soit institués au moment même où cette indépendance serait accordée ; que l'on se mette d'accord sur un statut, que des garanties de bases, de ports, de zones franches soient assurées par traité.* »⁶⁰ Une situation que la loi-cadre⁶¹ (Loi dite Gaston Defferre) a confirmé en ces termes :

Grâce à elle [la Loi Cadre], les dirigeants français répondent simultanément à deux revendications anciennes : l'autonomisation partielle des territoires d'outre-mer, auxquels sont confiées de nouvelles responsabilités administratives et financières, et la réforme électorale, qui institue le collège unique et le suffrage universel. Cette double opération, moins généreuse qu'il n'y paraît, place les élites politiques africaines au cœur du dispositif. Les élus africains, désormais responsables devant l'ensemble des électeurs, se voient pour la première fois confier la gestion partielle de leurs propres territoires. En les plaçant ainsi sous les projecteurs, la France en fait les acteurs vedettes de la scène franco-africaine- sans s'interdire, bien sûr, de continuer à tirer les ficelles en coulisse.⁶²

Les ex-colonies françaises ne devraient pas être étonnées de tout ce qui se passe aujourd'hui. En fin de compte, les Africains se retrouvent à la case départ. Et Thomas Borrell d'écrire ce qui suit :

Les indépendances, réclamées par des peuples colonisés avides de liberté puis octroyées par une métropole soucieuse de rénover ses dispositifs impériaux pour mieux les perpétuer [...]. jouent un rôle crucial dans cette transition du colonialisme direct vers ce que l'on a coutume d'appeler le néocolonialisme, que le président ghanéen Kwame Nkruma, [...] décrivait comme « la pire forme de l'impérialisme ». En rendant formellement aux colonies leur souveraineté internationale », tout en la vidant en grande partie de son contenu, et en s'assurant que la présidence des nouveaux États revienne à des dirigeants soigneusement encadrés, l'ancienne métropole fait d'une pierre deux coups : elle se déleste de ses « charges » coloniales, [...] et dissimule la perpétuation des mécanismes impériaux derrière une façade « autochtone. Loin de constituer une rupture, la décolonisation, apparaît a posteriori comme une mutation entre un impérialisme officiel, fondé sur la possession de territoires conquis, et un impérialisme informel, largement déconnecté de la souveraineté territoriale, s'appuyant sur des dispositifs plus discrets de contrôle indirect ⁶³.

Sans porter de gants, l'ancien Président de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo avoue que :

⁵⁹ ANT FA2 / 107 p.14. [Il est indiscutablement reconnu que le nègre n'aime pas travailler et qu'il trouve toujours pénibles les corvées que le Gouvernement exige de lui. C'est pourquoi il prétend qu'il travaille beaucoup trop, même si ce n'est pas le cas généralement comme on peut en apporter la preuve].

⁶⁰ Thomas Borrell/Amzat Boukari Yabara/Benoît Collombat/Thomas Deltombe, L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats, op.cit. p. 56.

⁶¹ La loi n° 56-619 du 23 juin 1956, dite loi-cadre Defferre, autorisant le Gouvernement français à mettre en œuvre les réformes et à prendre les mesures propres à assurer l'évolution des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, est adoptée sur l'initiative de Gaston Defferre, ministre français d'outre-mer.

⁶² Thomas Borrell/Amzat Boukari Yabara/Benoît Collombat/Thomas Deltombe, L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats, op.cit. p. 59.

⁶³ Thomas Borrell/Amzat Boukari Yabara/Benoît Collombat/Thomas Deltombe (2021), L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats, op.cit. p. 17.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Nous ne sommes libres qu'en apparence à l'intérieur de la cage où l'on nous a mis, nos finances et notre économie sous tutelle, sans poids réel au niveau international, menacés d'être mis à l'amende si nous n'obéissons pas. Ce n'est pas tenable. Un jour, ensemble, nous en sortirons⁶⁴.

Pour avoir été Président d'une ancienne colonie française, il sait de quoi il parle. Tout se passe aujourd'hui comme si nous étions hier.

Sékou Touré, premier Président de Guinée avait vu venir les choses lorsqu'il avait déclaré le 28 septembre 1958 : « *Nous préférons la liberté dans la pauvreté à la richesse dans l'esclavage* ». Par-là, il opposait un refus catégorique à entrer dans la Communauté franco-africaine que lui proposait le Général De Gaulle. Cette vérité lui vaudra l'animosité de la France officielle.

Quant à Kwame Nkruma du Ghana, convaincu qu'aucun État africain ne pouvait résister individuellement à l'appétit des grandes puissances, il avait encouragé le panafricanisme parce qu'il était sûr que les frontières tracées arbitrairement par le colon ne permettait à aucun État d'être fort.

Tout comme Patrice Lumumba, Thomas Sankara sera assassiné par ses compagnons de la révolution Burkinabé à cause de son esprit anti-impérialiste, révolutionnaire, communiste, panafricaniste et tiers-mondiste.

Comme l'ancien, le nouveau colonialisme a été pensé, réfléchi et mis en pratique pour convenir aux nouvelles mentalités. Comme l'ancien, le nouveau est rusé et s'adapte au terrain. « *Plutôt que de terroriser les indigènes à coups de chicotte, de bâton ou de fusil, mieux vaut leur inspirer confiance et trouver parmi eux des éléments loyaux susceptibles de servir de relais aux autorités coloniales* »⁶⁵ avaient dit ses concepteurs (le pôle libéral de la Conférence) à la Conférence de Brazzaville. Ce nouveau colonialisme utilise tous les moyens pour ne pas mourir.

Alors hier et aujourd'hui sont identiques. Et ceux qui tentent de s'y opposer sont en danger. Faut-il pour autant y renoncer ?

Conclusion

En dépit de la propagande qui l'avait présentée comme une mission civilisatrice, la colonisation n'était que l'exploitation d'un peuple par un autre peuple avec en toile de fond la recherche de profit. Débuté comme un rêve des grandes puissances (dans le cas allemand comme une aventure), elle dût hypothéquer le présent et le futur d'autres peuples pour devenir réalité. Aussi, ne fut-elle pas le rêve des colonisés, mais, plutôt, un cauchemar, parce que synonyme d'oppression et d'exploitation⁶⁶. À travers des exemples tirés du passé, l'étude a montré comment la colonisation, symbole de l'injustice, de la brutalité, du complot et du mensonge, a essayé de maintenir des peuples entiers avides de liberté et de souveraineté dans la soumission.

C'est pourquoi, au regard du pouvoir omnipotent du passé des puissances coloniales dans les territoires conquis, d'une part, et, d'autre part, de leur omniprésence aujourd'hui dans les affaires de ces Etats, il est évident que les ex-colonies ne sont pas souveraines⁶⁷ au sens propre du terme.

⁶⁴ Laurent Gbagbo (2014), Pour la vérité et la justice. Côte d'Ivoire : Révélations sur un scandale français, éditions du Moment, Paris, p. 65.

⁶⁵ Thomas Borrel/Amzat Boukari Yabara/Benoît Collombat/Thomas Deltombe (2021), L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats, op.cit. p. 38.

⁶⁶ Cf. Kuassi Amétowoyona Akakpo (2014), Discours et contre-discours sur le Togo sous l'Empire allemand, Edition Le Manuscrit, Paris, p.57.

⁶⁷ Un État souverain moderne est un État qui possède quatre propriétés :

- Une population permanente ;
- Un territoire déterminé ;
- Un gouvernement qui n'est subordonné à aucun autre ;

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

Conscients de ce passé, il est évident que les nouvelles générations d'Africains ne veulent pas revivre ce cauchemar, parce que, comme le dit si bien Kuassi Akakpo, on « ne connaît dans l'histoire de l'Humanité, aucun peuple colonisé qui, redevenu libre, a souhaité retomber sous le joug colonial »⁶⁸.

Aussi, si aujourd'hui les anciennes puissances coloniales veulent des relations dépouillées de tous préjugés avec leurs anciennes colonies, elles doivent prendre en compte les décideurs de demain que sont les jeunes⁶⁹ et qui aspirent à la vraie liberté. Vivant majoritairement dans les villes, ils sont quotidiennement informés, via les réseaux sociaux, de tout ce qui se passe aux quatre coins du monde grâce aux effets de la mondialisation. Ce qui les influence forcément dans la recherche de la démocratie et de l'égalité des peuples.

Bibliographie

ANCEL Guillaume (2018), Rwanda, la fin du silence. Témoignage d'un officier français, Les belles Lettres Paris, Mémoires de Guerre.

BORREL Thomas / BOUKARI Amzat Yabara / COLLOMBAT Benoît / DELTOMBE Thomas (2021), L'Empire qui ne veut pas mourir : Une histoire de la Françafrique, Guerres, pillages, racisme, coups d'Etat, corruption, assassinats, Paris, Seuil.

COME Kinita (2001), *Les ethnochefferies dans le Bas-Congo français : collaboration et résistance 1896-1960*, Paris, L'Harmattan.

DESALMAND Paul (2008), *Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. 1. Des origines à la Conférence de Brazzaville*, Abidjan, Les Editions du CERAP.

GBAGBO Laurent (2014), Pour la vérité et la justice. Côte d'Ivoire : Révélation sur un scandale français, Paris, éditions du Moment.

MANN Golo (1992), *Deutsche Geschichte des 19. und 20. Jahrhunderts.*, Frankfurt/Main, Fischer Taschenbuch Verlag.

MEMMI Albert (1973), Portrait du colonisé, Paris, Petite bibliothèque Payot.

OLOUKPONA-YINNON Adjai Paulin (1985), *"Notre place au Soleil " ou l'Afrique des Pangermanistes*. Paris/Lomé, Editions Haho, l'Harmattan.

ROHRBACH Paul (1914), *Die Eingeborenenfrage in unseren Kolonien als sittlich-soziales Problem*, Berlin.

• Une capacité d'entrer en relation avec les autres États.

⁶⁸ Kuassi Amétowoyona Akakpo (2014), Discours et contre-discours sur le Togo sous l'Empire allemand, Edition Le Manuscrit, Paris, p.57.

⁶⁹ 2020, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentaient moins d'un quart (23,6%) de la population mondiale en âge de travailler, mais plus d'un tiers (34,2%) en Afrique. Si le poids démographique de cette tranche d'âge de la population constitue potentiellement une source d'instabilité politique pour les États africains alors même que sa transformation en capital humain reste un défi politique. La jeunesse et les jeunes en Afrique sont devenus un objet politique et en tant que tel, ils nourrissent l'espoir ou inspirent le pessimisme. In : Peatrik, 2020, de l'Agence Française de Développement paru en 2022 sous le titre de "L'Économie Africaine 2022", p.2.

**ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL ORGANISÉ PAR LE DÉPARTEMENT
D'ÉTUDES GERMANIQUES DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
(BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE)**

27 et 28 octobre 2022

SEBALD Peter (1988), *Togo 1884 / 1914, Eine Geschichte der deutschen "Musterkolonie " auf der Grundlage amtlicher Quellen*, Berlin, Akademie Verlag Berlin.

ZBIGNIEW Brzezinski (1997), *Le grand échiquier : L'Amérique et le reste du monde*, Mayence, Bayard Editions.

<https://les7duquebec.net/archives/277430> (12-10-2022)

<https://senrevision.com/lessons/les-systemes-coloniaux-exemples-francais-et-britannique/> (12-10-2022)

Archives Nationales du Togo - Fonds Allemand

ANT/FA1/560 : Entrée de la Mission catholique de Steyl dans les activités missionnaires du Togo (1892).

ANT/FA2/ 100 : Affaire pénale contre le Père Franz Müller de la Mission de Steyl à Atakpamé pour offense contre le Commandant de cercle Georg A. Schmidt. / Strafsache gegen Pater Franz Müller der Steyler Mission zu Atakpamé wegen Beleidigung des Stationsleiters Georg A. Schmidt (1901-1903).

ANT/FA2/101 : Plainte contre le mandat d'arrêt dans l'affaire contre le Père Franz Müller de la Mission de Steyl à Atakpamé pour offense. / Beschwerde gegen Haftbefehl in der Strafsache gegen Pater Franz Müller der Steyler Mission zu Atakpamé wegen Beleidigung (1903-1906).

ANT/FA2/102 : Affaire pénale contre le Père Franz Müller à Atakpamé pour diffamation. / Strafsache gegen Pater Franz Müller in Atakpame wegen Verleumdung (1903-1908).

ANT/FA2/103 : Affaire pénale contre le Père Franz Müller à Atakpamé pour diffamation. Strafsache gegen Pater Müller zu Atakpamé wegen Verleumdung (1908-1914).

ANT/FA2/107: Affaire pénale contre le Commandant de cercle Georg A. Ferdinand Schmidt. / Strafsache gegen den Stationsleiter Georg A. Ferdinand Schmidt zu Atakpamé wegen Sittlichkeitsverbrechen und Notzucht (1903-1909).